

dialogues

partenaires pour des territoires innovants

#58
Janvier 2012



04
Valérie Peugeot,
Chef de projet
prospective
à Orange Labs



09
Joël Duquesnoy,
Président de la
Communauté de
l'Agglomération
de Saint-Omer



13
Yves Krattinger,
Sénateur et Président du Conseil
général de Haute-Saône

07 enjeux

développement des réseaux, où en est-on ?

03

coopérations

record d'affluence au Salon
des Maires et des Collectivités Locales

11

solutions

"Pouvoir échanger à distance entre
professionnels de santé"

14

tendances

"M-stadium modernise et renforce
l'attractivité des stades"

**"Notre mission, chez Orange, c'est
d'apporter le très haut débit fixe
et mobile à tous."**

Stéphane Richard,

Président-Directeur Général Groupe

France Télécom Orange



/// édito



“Des solutions de montée vers le très haut débit pour les territoires”

Bruno Janet, Directeur des relations avec les collectivités locales Groupe France Télécom Orange

Le déploiement du très haut débit pour tous constitue l'un des plus grands chantiers d'infrastructure que la France et ses territoires auront à réaliser dans les prochaines années. Ses enjeux économiques, sociaux et culturels sont considérables. Les accords passés avec Free et SFR permettent désormais un déploiement plus rationnel du FTTH qui devrait s'accélérer en 2012. Orange fera en sorte que tous les territoires puissent bénéficier, dans les meilleurs délais, d'un ensemble de solutions de montée vers le THD, adaptées à leurs contraintes. À nouvelle année, nouvelle formule. Un Dialogue plus tourné vers vos préoccupations. À votre écoute. Au nom de tous les acteurs de notre entreprise, laissez-moi vous présenter, ainsi qu'à vos proches, mes vœux les plus cordiaux pour 2012.

/// sommaire

03

coopérations

- une tournée entre proximité, solidarité et technologie
- record d'affluence au Salon des Maires et des Collectivités Locales

06

éclairage

- open-data, les données publiques en accès libre

07

enjeux développement des réseaux, où en est-on ?

- « Coach numérique » des collectivités, Orange investit dans les réseaux et les services afin de préparer l'avenir.

08

paroles d'élus

- Mérens-les-Vals : trois vallées et 20 mégas

11

solutions

- des Points visio-publics pour renforcer les liens avec les administrés
- e-santé Alsace “Pouvoir échanger à distance entre professionnels de santé”
- espace numérique entreprise “Pour accompagner les PME dans l'ère numérique”

14

tendances

- vers une voiture intelligente
- M-stadium quand le mobile “modernise et renforce l'attractivité des stades”



N'hésitez pas à nous faire part de vos questions et à partager vos réactions sur les sujets abordés dans ce numéro

e-mail : delphine.balleyguier@orange.com

/// développement économique

une tournée entre proximité, solidarité et technologie

La Tournée est un croisement inédit entre nouvelles technologies, commerce de proximité et économie sociale et solidaire. À l'origine, une idée simple – la livraison chez les particuliers des courses faites chez les commerçants de leur quartier –, mais encore fallait-il réunir les bons partenaires pour la mettre en œuvre.

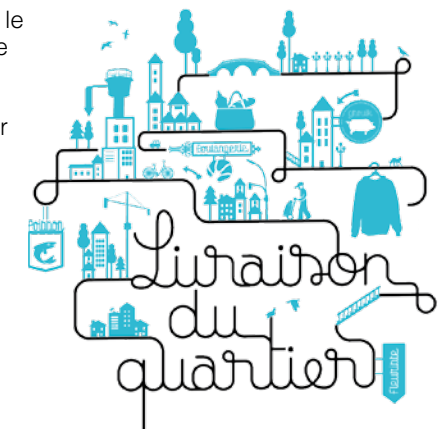
C

est une poignée d'entrepreneurs qui a eu l'idée de La Tournée, service de livraison, chez les consommateurs, de leurs courses de quartier.

Pour la concrétiser et opérer La Tournée, ils ont créé l'Alud (Association pour une logistique urbaine durable) et mis en place un système très simple : le commerçant s'inscrit auprès de La Tournée, le client demande la livraison, soit en passant au magasin soit par téléphone, et la commande est livrée en fin de matinée (10h30-12h30) ou en début

de soirée (19h-21h). Le tout pour 2,40 €. Actuellement en test dans les Hauts de Belleville (19^e et 20^e arrondissements de Paris), le dispositif repose sur une application dédiée installée sur les smartphones des livreurs. Celle-ci assure la traçabilité de bout en bout de chaque commande (codes numériques scannés chez le commerçant, signature du client sur le smartphone), ainsi que le paiement par carte bancaire à la livraison. Quant aux livreurs, leur métier s'inscrit autant dans une logique de retour à l'emploi que de renforcement du lien social dans le quartier. Orange a tout naturellement trouvé sa place parmi les partenaires de l'Alud, en cohérence avec sa stratégie de développement de services innovants et durables. Le lancement est très encourageant :

en un mois et demi, 34 commerçants ont adhéré à La Tournée et plus de 100 clients ont fait appel au service de manière ponctuelle ou récurrente. Un bon départ pour une expérience qui ambitionne de se développer dans d'autres quartiers et d'autres villes.



LA TOURNÉE



“La Tournée repose sur un système simple et fluide, qui tient ses coûts grâce aux technologies de l'information.”

Carole Cuiller, Directrice du lancement, Alud



“Je suis moins obligée de courir, et il est sympathique de savoir que je participe au développement d'un service qui apporte un vrai plus.”

Sophie Viot-Coster, utilisatrice de La Tournée



“C'est la première fois que nous permettons à une entreprise d'utiliser notre processus de co-innovation avec nos clients. Mettre nos forces d'innovation au service

de cette activité de social business est un vrai motif de fierté”

Paul-François Fournier, Directeur Exécutif du technocentre d'Orange

/// événements et société

record d'affluence au Salon des Maires et des Collectivités Locales

Avec près de 58 000 visiteurs, la 16^e édition du Salon des Maires et des Collectivités Locales, qui s'est tenue du 22 au 24 novembre à Paris, a battu un record d'affluence. L'occasion pour Orange d'accueillir sur son stand de nombreux élus et cadres territoriaux venus découvrir ses différentes solutions et nouer de nouveaux partenariats.

Retour en images.



Bruno JANET, Directeur des relations avec les collectivités locales Groupe Orange - **Stéphane RICHARD**, Président-Directeur Général Groupe France Télécom Orange - **Pascal ALLIZARD**, Président du Conseil National des Économies Régionales - **Rémi DUPUY**, DR de Basse-Normandie.



Patrick OLLIER, Ministre chargé des relations avec le Parlement - **Hervé BODILIS**, Directeur des Produits Innovants pour la DR Paris.



Émilie RICHER, Responsable « Partenariats Nationaux et Locaux » à la Direction des relations avec les collectivités locales, Groupe - **Philippe DURON**, Maire de Caen - **Daniel DELAVEAU**, Président Assemblée des communautés de France - **François BRUNET**, DR de Bretagne - **Francis MORIN**, Direction des Relations avec les Collectivités Locales d'Ille-et-Vilaine.



François BRUNET, DR de Bretagne - **Agnès Le BRUN**, Maire de Morlaix et Députée européenne.



Michel DESTOT, Président de l'Association des Maires de grandes villes de France - **Christian PIERRET**, Président de la Fédération des villes moyennes.



Mariette KARAMANLI, Députée de la Sarthe - **Anne FLEURET**, DR du Pays de Loire.



Michel ALLIOT, Président de l'Association des Maires de Haute-Saône - **Jean-Paul CARTERET**, Président de l'Association des Maires Ruraux de Haute-Saône - **Yves KRATTINGER**, Sénateur et Président du Conseil général de Haute-Saône, Président de la Commission « Aménagement du territoire, Transports, Infrastructures et NTIC » de l'Assemblée des Départements de France (ADF) - **Daniel BONNET**, DR de Franche-Comté.



Gérard KREBS, DR d'Aquitaine - **Jacques PELISSARD**, Président de l'Association des maires de France - **René SOUCHON**, Président du Conseil régional d'Auvergne - **Stéphane RICHARD**, Président-Directeur Général Groupe France Télécom Orange.



Stéphane PINTRE, Président du Syndicat National des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales - **Céline FARGES**, DGA d'Aixe-sur-Vienne - **Olivier DUSSOPT**, Vice-Président de l'Association des petites villes de France - **Stéphane RICHARD**, Président-Directeur Général Groupe France Télécom Orange - **Christian PIERRET**, Président de la Fédération des villes moyennes - **Pierre LOUETTE**, Directeur Général Adjoint Groupe France Télécom Orange - **Daniel NOUAILLE**, Vice-Président de l'Assemblée des communautés de France - **Martial PASSI**, Président Honoraire de la Fédération des Entreprises Locales.



Vincent DESCOEUR, Président de l'Association Nationale des Élus de Montagne, Président du Conseil général du Cantal.



Jacques PELISSARD, Président de l'Association des Maires de France.



Yves KRATTINGER, Sénateur et Président du Conseil général de Haute-Saône, Président de la Commission « Aménagement du territoire, Transports, Infrastructures et NTIC » de l'Assemblée des Départements de France (ADF) - **Peyuco DUHART**, Maire de Saint-Jean de Luz.

/// usages et pratiques

open-data, les données publiques en accès libre

HABITEZ-VOUS VRAIMENT ?

Vous pensez que vous habitez dans une commune de riches : est-ce exact ?

Vous trouvez qu'il ne fait pas souvent beau chez vous : vrai ou faux ?

Ce que vous pensez de votre commune correspond-il à ce que les données publiques en disent ?

En savoir + sur l'open data

Saisissez votre code postal :
Ex: 75001

COMMENCER LE TEST

Application développée par Orange Labs et OWNI.FR

Lancée lundi 5 décembre 2011, sous l'impulsion de la mission interministérielle Etalab, dont Orange est partenaire, la plateforme « data.gouv.fr » s'inscrit dans le mouvement de l'open-data, qui donne la possibilité aux citoyens et aux entreprises d'accéder et de réutiliser librement les données publiques.

Horaires de transports, fréquentation des écoles, affectations des dépenses publiques... Depuis quelques années des voix s'élèvent pour que les données produites par l'État, les entreprises publiques et les collectivités locales puissent être diffusées et réutilisées librement par des tiers. Ce mouvement, baptisé « open-data », veut d'abord augmenter la transparence des activités des gouvernements et des acteurs en charge des services publics. Il vise aussi à permettre la création de services qui amélioreront la vie quotidienne des citoyens. En France, ce sont les

collectivités locales qui ont lancé le mouvement. La ville de Rennes a démarré il y a un peu plus d'un an, suivie par la Communauté urbaine de Bordeaux. Paris, Montpellier, les départements de Saône-et-Loire (71) et du Loir-et-Cher (41), ainsi que Toulouse et Nantes leur ont emboîté le pas. « Notre laboratoire observe toutes les transformations de l'environnement numérique d'Orange, et en particulier les changements d'usages, précise Valérie Peugeot, Chef de projet prospective à Orange Labs. Il est donc logique pour nous de chercher à comprendre en quoi le phénomène de l'open-data

peut transformer les relations entre la puissance publique, en particulier les collectivités locales, les citoyens et les acteurs de l'innovation économique et sociale. »



Valérie Peugeot, Chef de projet prospective à Orange Labs

en savoir +
www.data.gouv.fr

/// en perspective

Développée par Orange Labs, l'application « Où habitez-vous vraiment ? » permet de mettre en relation la perception que les citoyens ont de leur territoire (ville et département) avec la réalité fournie par les données publiques (emploi, économie, démographie). Le but est de montrer l'intérêt d'ouvrir l'accès aux données publiques. Améliorer sa connaissance du territoire où l'on vit permet, par exemple, de mieux choisir son lieu d'habitation. <http://app.owni.fr/ou-habitez-vous-vraiment/>



développement des réseaux, où en est-on ?

« Coach numérique » des collectivités, afin de les accompagner dans la durée, Orange investit dans les réseaux et les services afin de préparer notre pays aux mutations de fond qui se profilent. Dans la période difficile que traversent nos économies, le numérique contribue à une nouvelle approche des politiques publiques. Stéphane Richard nous explique les ambitions d'Orange et les moyens que le Groupe mobilise.

➤ Stéphane Richard, Président-Directeur Général Groupe France Télécom Orange

Quels sont les atouts du très haut débit pour les territoires ?

Stéphane Richard : Comme vous le savez, notre pays compte plus de 40 millions d'internautes et Internet occupe une place de plus en plus grande dans la vie quotidienne des Français. Trente millions de nos concitoyens se connectent tous les jours à la Toile et 4 sur 10 déclarent éprouver des difficultés à se passer d'Internet plus de trois jours¹. C'est désormais une évidence, le réseau est devenu aussi essentiel à notre vie quotidienne que l'eau, la lumière ou les transports. L'investissement sur le numérique expliquerait 25 % de la croissance française, dont les deux tiers par sa contribution à la productivité globale de l'économie. Cela souligne le rôle moteur du numérique dans la croissance et l'attractivité de notre pays et de ses territoires. En particulier, le déploiement du très haut débit est appelé à jouer un rôle fondamental dans la performance

des entreprises. Elles pourront réduire leurs coûts en partageant les ressources et en générant de la valeur avec l'informatique dans le nuage ou *cloud computing*². De plus, la gestion interne des collectivités, comme elle commence d'ailleurs à l'être, sera largement simplifiée. Les relations entre services, les rapports entre usagers et administrations gagneront en fluidité et en efficacité. Très vite, la visioconférence, le télétravail et le travail collaboratif, tout comme l'éducation et la formation à distance, se développeront au bénéfice de tous. Mais pensons également à ce qui est, pour chacune et chacun d'entre nous, le plus précieux : la santé ! Le très haut débit rend déjà possible le développement de solutions innovantes avec des services permettant le maintien à domicile de personnes isolées, fragilisées par l'âge, le handicap ou la maladie. Dans l'écosystème de la santé le très haut débit sera un élément moteur du développement de l'« e-santé ».

Quels vont être les investissements d'Orange dans les réseaux ?

S.R. : La demande en trafic de données explose et cela entraîne, bien sûr, des investissements lourds pour le réseau ; qu'il s'agisse d'infrastructures ou d'achat de fréquences. Dans ce contexte, notre mission chez Orange c'est d'apporter le très haut débit fixe (fibre) et mobile (4G) à tous. Et pour cela nous investissons ! Cet objectif est inscrit dans notre projet d'entreprise, Conquêtes 2015, qui place le réseau au cœur de nos priorités. Nous mettons tout en œuvre pour bâtir une infrastructure réseau qui soit performante, convergente, mutualisée et, sur tous nos réseaux, nous avons accéléré nos investissements. Ils représenteront 13 % du chiffre d'affaires en 2011, contre 9 % en 2009, et nous prévoyons près de 19 milliards d'euros d'investissements sur trois ans (2011-2013). Sur le très haut débit fixe, nous consacrerons 2 milliards d'euros d'ici 2015 ➤

¹ Étude conduite par le CREDOC sur la demande conjointe de l'ARCEP et du CGIET : http://www.arcep.fr/fileadmin/uploads/tx_gspublication/rapport-credoc-diffusion-tic-2011.pdf

² L'informatique « dans le nuage » ou informatique dématérialisée fait référence à l'utilisation de la mémoire et des capacités de calcul des ordinateurs et des serveurs répartis dans le monde entier.

“Deux mots caractérisent à mes yeux notre approche : ouverture et pragmatisme.”

➤ au seul développement de la fibre. Sur le très haut débit mobile, le résultat des enchères de fréquence 4G nous place d'emblée n°1 en France : nous sommes, à ce stade, les seuls à disposer d'un ensemble de 30MHz à l'issue des deux tours, pour un montant d'une juste valeur, témoignant d'une gestion rigoureuse de nos ressources financières.

Quelle est votre approche du déploiement du très haut débit dans notre pays ?

S.R. : Deux mots caractérisent, à mes yeux, notre approche : ouverture et pragmatisme.

Ouverture, parce que nous savons bien qu'un tel déploiement ne peut se réaliser seul. C'est pourquoi nous travaillons avec les collectivités locales dans le cadre de réseaux d'initiative publique en complémentarité. C'est pour cela également que, dans un souci d'efficacité pour nos compatriotes, nous avons signé avec Free puis avec SFR des accords importants pour le déploiement de la fibre optique. Vous l'avez compris, ce qui importe par-dessus tout c'est de réussir ce déploiement !

Et, pour cela, nous faisons preuve de pragmatisme parce que notre volonté – et je souhaite ici y associer les 102 000 collaborateurs de l'entreprise en France qui s'engagent chaque jour pour obtenir ce résultat – est de permettre à l'ensemble de nos concitoyens une véritable montée en débit.

Que recouvre l'accord avec SFR et comment va-t-il se traduire ?

S.R. : Je vais vous donner un exemple très concret. Sur les 11 millions de logements

Orange meilleur réseau mobile en 2011 selon l'ARCEP

« Exceptionnels. » Voilà comment Philippe Chicaud, Directeur technique d'Orange France, qualifie les résultats du rapport annuel de l'ARCEP* sur la qualité des services voix et données des réseaux mobiles, rendu public le 4 novembre dernier, et dans lequel Orange arrive largement en tête. Sur quatre mois, pas moins de 45 000 mesures ont été réalisées. « Cette année, Orange est arrivé premier, ou premier *ex æquo*, sur 57 des 61 critères retenus par l'ARCEP, explique Philippe Chicaud. Nous disposons d'une forte avance. À titre de comparaison, le score du deuxième n'est que de 41. » Pour Orange, la satisfaction vient surtout de la progression dans laquelle s'inscrivent ses performances. « Il y a deux ans, nous étions premier

qui seront couverts par Orange et SFR en dehors des zones très denses, nous nous sommes rendu compte que 9,8 millions correspondaient à des agglomérations pour lesquelles les projets de déploiement des deux opérateurs se recoupaient. Fallait-il continuer comme ça ? À l'évidence, non ! Il était plus judicieux de rationaliser nos efforts. Au terme de cet accord, sur ces 9,8 millions de logements, SFR en réalisera 2,3 millions et Orange 7,5 millions. Sur le terrain, l'accord désigne, pour chaque commune, l'opérateur responsable du déploiement assurant le meilleur calendrier et la meilleure couverture, au bénéfice des collectivités. Afin d'offrir à l'ensemble des consommateurs des services diversifiés, les deux opérateurs s'engagent à être présents sur les zones de l'accord en souscrivant aux offres de gros de celui qui déploiera le réseau. Les autres acteurs du marché pourront s'appuyer sur les infrastructures ainsi déployées, y compris en participant à leur

ex æquo, poursuit Philippe Chicaud. L'année dernière, nous n'étions pas premier sur les services voix, mais nous l'étions sur les services de données. Cette année, nous sommes gagnants sur tous les tableaux, ce qui ne veut pas dire pour autant que nous ne disposons pas d'une marge de progression ! »

98% de la population couverte

Performant en termes de qualité de service, le réseau Orange l'est aussi en matière de couverture, puisqu'à fin 2011, 98% de la population française était couverte avec une technologie 3 G. « En ce qui concerne les débits, poursuit Philippe Chicaud, la technologie radio nous permet d'offrir un débit de 42 mégabit/s à près de la moitié de nos concitoyens et les trois quarts d'entre eux peuvent accéder à une technologie permettant d'atteindre 11 mégabit/s.



Philippe Chicaud,
Directeur technique d'Orange France

cofinancement, pour proposer leurs offres commerciales très haut débit. Cette démarche s'inscrit dans la continuité de l'accord déjà signé avec Free et de nos intentions de déploiements en réponse à l'AMII³.

Nombreux sont ceux qui estiment que les choses vont trop lentement. Quel est votre calendrier du déploiement de la fibre optique ?

S.R. : Parlons vrai ! Dès aujourd'hui, nous construisons les infrastructures de demain. Le chantier est colossal. L'histoire nous montre bien, qu'il s'agisse de réseaux d'énergie, de réseaux de transports ou, par exemple, du téléphone, que déployer un nouveau réseau prend beaucoup de temps. Sans aucun doute nous irons plus vite pour le très haut débit, mais il faudra compter, au bas mot, entre 10 et 15 ans ! Mais l'engagement que nous avons pris est clair. Il est de couvrir chaque commune dans les 5 ans qui suivent l'initialisation des ➤

Nous avons aussi pris une avance considérable sur nos concurrents en adoptant la fibre optique pour rapatrier les flux des terminaux mobiles jusqu'aux points de concentration. Notre taux d'équipement en fibre dépasse 90 % en agglomération. » À toutes ces bonnes nouvelles, il convient d'ajouter les premières conclusions du Comité opérationnel du « Grenelle des ondes » qui estime que les niveaux moyens d'exposition de la population sont globalement assez faibles (moins de 1V/m) et toujours très inférieurs aux valeurs limites réglementaires (41 V/m).

➤ déploiements. Au total, en intégrant les déploiements dans les zones très denses, ce sont près de 60 % des foyers français qui seront couverts par la fibre du fait de l'investissement des opérateurs privés d'ici 2020. Par ailleurs, je rappelle que la plupart des opérateurs – Orange en tête – sont prêts à coopérer avec les collectivités locales pour couvrir les 40 % de foyers restants, selon une logique de complémentarité. Avec les collectivités, nous partageons ce même souci de promouvoir et de diffuser les technologies de l'information et de la communication afin de favoriser leur appropriation et leur usage par tous nos concitoyens. Notre responsabilité d'entreprise est donc de permettre à tous d'accéder aux bénéfices du très haut débit comme nous le faisons déjà, pour le haut débit, avec une couverture ADSL de 98,8 % sur l'ensemble du territoire. C'est ce que nous faisons également pour le mobile. Et nos efforts portent leurs fruits, puisque l'ARCEP vient de nous classer au premier rang des réseaux mobiles avec des débits 2 à 5 fois supérieurs à ceux de nos concurrents dans 90 % des cas.

Mais je voudrais, pour conclure, dire à quel point l'année 2011, avec les accords signés avec nos concurrents pour le déploiement de la fibre et avec les enchères 4G, a été décisive dans notre pays pour le démarrage du très haut débit.

Nous ferons en sorte, malgré une conjoncture économique difficile, d'accélérer, au bénéfice de tous, ce déploiement en 2012 !

parole d'expert

Les réseaux sont aussi mobiles et en ce domaine, l'aménagement numérique est assuré par les antennes-relais. La cour de cassation s'est prononcée le 12 octobre 2011 sur le fait de savoir si elle était compétente pour statuer sur les demandes de suppression ou de déplacement d'antennes. « Le Conseil d'État a rappelé que seul le ministre chargé des communications électroniques et l'Agence nationale des fréquences sont compétents pour réglementer l'implantation des antennes relais. À l'intérieur de ce cadre, la Fédération française des télécoms souhaite poursuivre le dialogue avec les élus et les citoyens afin de renforcer l'information et la concertation sur les antennes relais, en application du Guide des bonnes pratiques qui a été signé avec l'Association des maires de France. »

Jean-Marie Danjou, Directeur Général délégué au Collège mobile, Fédération française des télécoms

grands témoins



Une intercommunalité plus proche du citoyen Daniel Nouaille, Maire d'Aixe-sur-Vienne

« Les échanges de données dématérialisées, permises par les réseaux hauts débits, accélèrent la réactivité, optimisent les ressources et légitiment une intercommunalité plus cohérente et plus proche du citoyen. La diffusion du projet politique via les réseaux sociaux permet d'inciter chacun à réagir et à participer. Ce vecteur supplémentaire de transmission de l'information renforce ainsi le lien entre « l'institution désacralisée » et le citoyen acteur et moteur de l'évolution de son territoire. »



Veiller à accompagner les usages

Philippe Madrelle, Président du Conseil général de la Gironde et Sénateur de la Gironde

« Le pacte numérique conclu nous permet de veiller à la qualité des infrastructures et à accompagner les usages. En Gironde, plus

de 40 millions d'euros ont abondé ce programme que nous poursuivons en 2012. Le THD arrive désormais dans 168 sites publics dont les collèges, les lycées, les casernes des pompiers, les maisons départementales de solidarité et d'insertion et 83 zones d'activités.

Nous devons être attentifs aux publics les moins en affinité. Le CG est l'échelon territorial idéal pour agir auprès des habitants dont nous connaissons les attentes tant nos missions quotidiennes y sont liées. »



Un enjeu en matière de compétitivité Vincent Descoeur, Président de l'ANEM, Député du Cantal

« L'Internet à très haut débit sera demain un enjeu en matière de compétitivité des territoires, de création ou de développement d'activités et d'accueil de nouvelles populations. Il est donc essentiel que les zones de montagne puissent en bénéficier sans retards. C'est pourquoi l'ANEM a déposé une proposition de loi dont l'objectif est de garantir un déploiement équilibré et coordonné du THD sur le territoire national, en mobilisant tous les moyens techniques disponibles pour augmenter les débits et financer le déploiement du réseau de fibre optique. »

* Autorité de régulation des communications électroniques et des postes.

³ Le programme national très haut débit a été rendu public par le Gouvernement le 14 juin 2010. Dans ce cadre a été lancé un Appel à Manifestations d'Intentions d'Investissement (AMII), en vue de recueillir les intentions d'investissement des opérateurs en matière de déploiements de réseaux de boucle locale à très haut débit à horizon de 5 ans en dehors des zones très denses.



/// parolesdelus.com

déposez votre projet innovant
retrouvez l'actualité des projets
venez en discuter sur Facebook
et Twitter

/// gestion de la collectivité

Mérens-les-Vals : trois vallées et 20 mégas

Située au confluent des vallées de l'Ariège, du Nabre et du Morgouliou, la commune de Mérens-les-Vals a lancé un appel d'offres en 2007 pour accéder au haut débit via des relais WiFi. Le projet a été réalisé dès fin 2007 avec Orange.

Trois questions à Jean-Pierre Sicre, maire de Mérens-les-Vals

Qu'est-ce que le WiFi a changé pour les habitants de Mérens ?

Jean-Pierre Sicre : Dans une zone de montagne, cela change beaucoup de choses. Notre facteur s'en est rendu compte avec les achats sur Internet. Il y a aujourd'hui 51 abonnés sur environ 185 habitants, ce qui est beaucoup plus que nous n'avions anticipé. Nous avons aussi installé deux postes Internet à l'agence postale, et l'école est équipée notamment pour correspondre avec une école anglaise.

Qu'est-ce que cela a apporté à la mairie ?

J-P.S. : Les mairies sont de plus en plus sollicitées et, sans cela, je ne sais pas comment nous ferions pour répondre

à tous les e-mails que nous recevons, notamment dans le cadre de la régie municipale d'électricité. Cela nous a également permis de passer une convention avec la préfecture pour la dématérialisation des délibérations. Enfin, nous mettons en place le programme Hélios, qui facilite notre gestion comptable et nos rapports avec la Trésorerie. Cela nous donne beaucoup plus de visibilité d'un point de vue financier.

Quelles sont les retombées économiques ?

J-P.S. : Dans le domaine du tourisme, nous avons équipé le camping municipal et cela est aussi un plus pour les réservations dans les chambres d'hôtes et la ferme-auberge. Actuellement, nous sommes

en train d'étudier le dossier du télétravail, pour les habitants actuels et pour ceux qui voudraient s'installer à Mérens.



Jean-Pierre Sicre,
Maire de Mérens-les-Vals (09)

Posez vos questions à Jean-Pierre Sicre sur le site www.parolesdelus.com

Retrouvez toute l'actualité de Paroles d'élus sur notre page Facebook et sur notre fil Twitter

/// usages et pratiques

des Points visio-publics pour renforcer les liens avec les administrés

Afin de faciliter les démarches de leurs administrés, de nombreuses collectivités font le choix d'installer dans leurs services publics des Points visio-publics d'Orange. À l'image du Pays de Saint-Omer. **Retour d'expérience.**



Joël Duquesnoy,
Président de la
Communauté de
l'Agglomération
de Saint-Omer, Président
du Pays de Saint-Omer

« Avec le Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais, le Pays de Saint-Omer a adopté un plan de développement économique qui intègre un schéma directeur des services innovants. Les TIC présentent un axe majeur pour renforcer l'attractivité de l'Audomarois. L'installation de cinq PVP a pour objectif de compléter le service public, renforcer les liens entre les usagers et l'administration, et résoudre le problème de mobilité des personnes en zones rurales. »

Tanguy Beuzelin,
Directeur Adjoint Agence
d'urbanisme et de
développement Région
Saint-Omer

« Les élus ont été régulièrement sensibilisés par Orange aux enjeux des TIC pour l'aménagement de leur territoire, notamment à travers la visite des jardins de l'innovation, le centre de recherche, le forum e-tourisme, la présentation des produits en BtoB. Orange nous accompagne également dans la recherche de partenaires. Par exemple, l'existence d'une convention nationale entre Pôle Emploi et Orange facilite le déploiement des PVP. »

Jean-François Mangenot,
Chef de produit PVP
Orange

« Les bénéfices d'une implantation de PVP étaient nombreux pour le Pays de Saint-Omer. À commencer par le rapprochement entre les différents services publics présents sur le territoire et les citoyens, dont un grand nombre est en zone rurale. Grâce aux PVP, ils ont désormais accès à la plupart des services à partir d'un seul et même site. Une solution qui contribue, en outre, au développement durable de la région, en limitant les déplacements physiques. »



/// en perspective

Grâce à leur écran tactile, au téléphone, à la visioconférence et à des haut-parleurs, les PVP représentent une solution idéale pour rapprocher les citoyens des services publics,

mais ce n'est pas la seule proposée par Orange. En effet, les collectivités peuvent également opter pour des bornes d'accès sécurisé à Internet, qui permettent aux utilisateurs, par exemple, de réaliser en ligne leurs formalités administratives.

/// santé

“Pouvoir échanger à distance entre professionnels de santé”

Le groupement de coopération sanitaire e-santé Alsace a choisi une solution Orange pour permettre aux professionnels de santé d'échanger leurs informations et de renforcer la qualité des soins offerts aux patients. **Rencontre avec son directeur, Gaston Steiner.**

L'enjeu : favoriser la coopération à distance entre établissements de santé

Gaston Steiner : La télémédecine offre de nombreuses applications. Elle permet d'établir un diagnostic à distance quand le patient est en établissement de retraite, par exemple. Toujours à distance, on peut également assister une infirmière qui doit faire face à une urgence dans l'attente de l'arrivée d'un médecin, ou encore effectuer une mesure du taux de sucre dans le sang d'une personne atteinte de diabète. Enfin, elle permet aux patients et aux différents professionnels de santé d'échanger plus facilement et plus rapidement des informations.

La solution : un système d'échange d'informations Orange

G.S. : Les 36 établissements affiliés à notre groupement bénéficient désormais de



ce dispositif de coopération de e-santé. Orange est agréée par notre ministère de tutelle, car l'accès aux informations médicales concernant un patient doit être totalement sécurisé. Par ailleurs, le système numérique d'Orange est extrêmement fiable, et nous y avons recours uniquement en fonction de nos besoins, ce qui est beaucoup moins onéreux que de l'acquiescer en pleine propriété.

Le résultat : un dispositif sécurisé, fiable et facile d'utilisation

G.S. : Je suis pleinement satisfait de ce choix. D'autant que la solution Orange peut s'adapter à l'évolution de nos besoins dans le temps. Sécurité, fiabilité et souplesse d'utilisation, c'est ce dont nous avons besoin et Orange répond à ces exigences.

/// en perspective

D'autres établissements de santé ont fait appel à Orange récemment. Grâce à un système de SMS mails et vocaux, les Hospices civils de Lyon vont pouvoir réduire leur taux de rendez-vous non honorés ou encore proposer aux patients de réaliser des démarches administratives en ligne. Quant à l'hôpital du futur d'Alès, il dispose désormais d'un terminal multimédia au service des patients et du personnel hospitalier.



/// développement économique

“Un espace pour accompagner les PME dans l'ère numérique”



Lancement de l'Espace numérique entreprises Champagne-Ardenne, le 26 septembre 2011, à Chaumont.
De gauche à droite : Jean-Paul Hasseler, Président de la Commission régionale Numérique, Luc Chatel, Ministre de l'Éducation et Michel Auer, Président de la CCIT de la Haute-Marne.

Ouvert en septembre 2011 à Chaumont, l'Espace numérique entreprises Champagne-Ardenne, encouragé par Orange, vise à accroître la performance des entreprises à travers l'usage d'Internet. Présentation avec Jean-Paul Hasseler, membre du Bureau de la CCI de région Champagne-Ardenne et président de la Commission régionale Numérique.

Alors que la France se situe au 17^e rang des pays de l'OCDE en matière d'Internet, 94% des entreprises de Champagne-Ardenne disposent d'une connexion. Une tendance encourageante ?

Jean-Paul Hasseler : Dans la région, 64 % des entreprises ayant Internet disposent aussi d'un site Web. Mais la plupart de ces sites ne constituent que de simples vitrines et moins d'un sur cinq propose de l'achat et le paiement en ligne. L'utilisation des réseaux sociaux, de blogs ou du référencement dans les galeries marchandes virtuelles reste par ailleurs anecdotique.

Pour quelles raisons avoir mis en place l'Espace numérique entreprises ?

J-P.H. : Il est démontré que l'usage du numérique permet

d'améliorer nettement la performance des entreprises. D'où l'importance de cet outil, mis en place par les CCI de Champagne-Ardenne, avec leurs partenaires financiers (État, Région et Europe), afin d'accompagner les PME dans l'ère numérique. La CCIT de la Haute-Marne pilote ce service autour de deux projets : une rencontre autour du numérique lors de la prochaine Foire de Châlons, et une étude sur le comportement des entrepreneurs face au numérique.

Concrètement, qu'apporte cet outil aux entrepreneurs de la région ?

J-P.H. : Il vise à les soutenir dans leurs projets numériques à travers des supports méthodologiques et des ateliers pratiques. À partir du portail

/// en perspective

Une étude du cabinet McKinsey démontre que l'usage du numérique apporte aux entreprises un gain de rentabilité de 15 % en moyenne. Elle révèle une corrélation entre l'intensité de l'usage du Net par l'entreprise et son rythme de croissance, ainsi qu'une plus grande capacité à exporter, en particulier pour les structures de moins de 250 salariés. Autres avantages : la possibilité de réduire ses coûts et, surtout, de créer de l'emploi.

ENE (www.ene-champagne-ardenne.fr), elles ont accès à une mine d'informations sur les technologies du numérique (Internet, e-réputation, applications Smartphone, etc.), et à des outils tels que l'annuaire de prestataires. Au-delà de cette aide technique, il s'agit d'apporter aux entrepreneurs un accompagnement individuel, gratuit et neutre, en amont de leurs projets.

en savoir +
www.ene-champagne-ardenne.fr

/// usages et pratiques

vers une voiture intelligente



Yves Krattinger,
Sénateur et Président
du Conseil général de la
Haute-Saône, Président
de la Commission
« Aménagement du
territoire, Transports,
Infrastructures et NTIC »
de l'Assemblée des
Départements de France
(ADF).

Une plateforme d'innovation des transports intelligents vient de voir le jour au Pôle Véhicule du Futur, qui couvre les régions Alsace et Franche-Comté. Retour sur ses enjeux avec Yves Krattinger.

Pourquoi le CG70 a-t-il souhaité être en pointe sur les ITS¹ ?

Pour que la voiture soit plus intelligente, les autoroutes, les routes, les rues, doivent l'être aussi. Or, les professionnels mettent en avant un manque de territoires d'expérimentation pour finaliser les transferts de technologie et passer de l'invention à l'innovation. Notre projet permet d'offrir aux industriels et aux chercheurs une plateforme d'innovation répondant à un besoin du marché et autorisant la validation de prototypes dans le domaine de la mobilité.

Comment Orange vous accompagne ?

L'État a sélectionné le projet au niveau national et lui a attribué 5 millions d'euros d'aide. Une nouvelle étape a été franchie avec la première levée de fonds

de la structure d'exploitation (PVF-ITS² SAS), dont Orange est actionnaire, ce qui va permettre de démarrer l'activité. Avec Orange, il s'agira, par exemple, de faire des tests pour analyser l'impact de périphériques mobiles dans les véhicules pour assister le conducteur en cas d'urgence. Sa renommée, ainsi que celle d'autres grands partenaires nationaux et internationaux, contribue à renforcer le projet.

Quels sont les enjeux pour les PME françaises et européennes ?

Ce projet permet à des PME de lancer des coopérations pratiques avec le monde de la recherche. Ce type d'approche représente

l'essence même de l'innovation dans des régions industrielles comme la Franche-Comté.

Quelle est l'offre de services de la plateforme ?

Elle concerne quatre domaines : la mobilité coopérative, l'écomobilité, la mobilité en sécurité et l'infomobilité. La plateforme multi-sites permet des tests de robustesse des systèmes de sécurité particulièrement représentatifs grâce à un circuit et des sites ouverts représentant des zones urbaines et périurbaines. Enfin, PVF-ITS permet de tester la continuité de signal en fonction de la vitesse des véhicules et de leur accélération.



¹ Systèmes de transport intelligent
² Pôle Véhicule du Futur - Intelligent Transport Systems

“La plateforme répond et autorise la validation de prototypes dans le domaine de la mobilité.”

/// usages et pratiques

entretien avec **Houssem Assadi**, responsable du Laboratoire Orange

« Sécurité et transactions de confiance »

“M-stadium modernise et renforce l'attractivité des stades, au moment où ce type d'équipement est un véritable enjeu pour les collectivités.”

La technologie « sans contact » NFC (Near Field Communication) est expérimentée par Orange au Stade Malherbe Caen et au Stade de France. Au programme : gestion des abonnements et de la billetterie, contrôle d'accès, services...
Éclairage.

Quel est l'objet de ces expérimentations ?

Labellisé par le pôle de compétitivité « Transactions Électroniques Sécurisées » de Basse-Normandie, le projet M-Stadium est porté par l'Orange Labs de Caen en

partenariat avec l'Université de Caen, le Stade Malherbe Caen, Clicomobile (agence mobile interactive) et le consortium stade de France Bouygues-Vinci. À Caen, il permet aux abonnés de gérer avec leur mobile compatible NFC leur abonnement, l'achat de billets supplémentaires, le contrôle d'accès, la vérification de la photo d'un abonné à tarif préférentiel et divers services : feuille de match, entretiens d'avant-match, changement d'horaire, météo, etc. Certains services sont disponibles via la lecture d'étiquettes interactives, autour, et dans les stades, d'autres sont basés sur le « push ». Au Stade de France l'expérimentation porte sur la billetterie et l'accès au stade lors d'événements ponctuels

comme, le 24 septembre dernier, la représentation du spectacle « Excalibur » de Robert Hossein.

Quels en sont les premiers enseignements ?

M-stadium modernise et renforce l'attractivité des stades, au moment où ce type d'équipement est un véritable enjeu pour les collectivités. L'expérience montre que c'est un vrai plus pour l'ensemble des abonnés, y compris ceux des tribunes populaires. Nous faisons des analyses plus poussées pour vérifier les conséquences sur la fluidité de l'accès.

Inventer de nouvelles formes de proximité territoriale

De nombreux services complémentaires sont

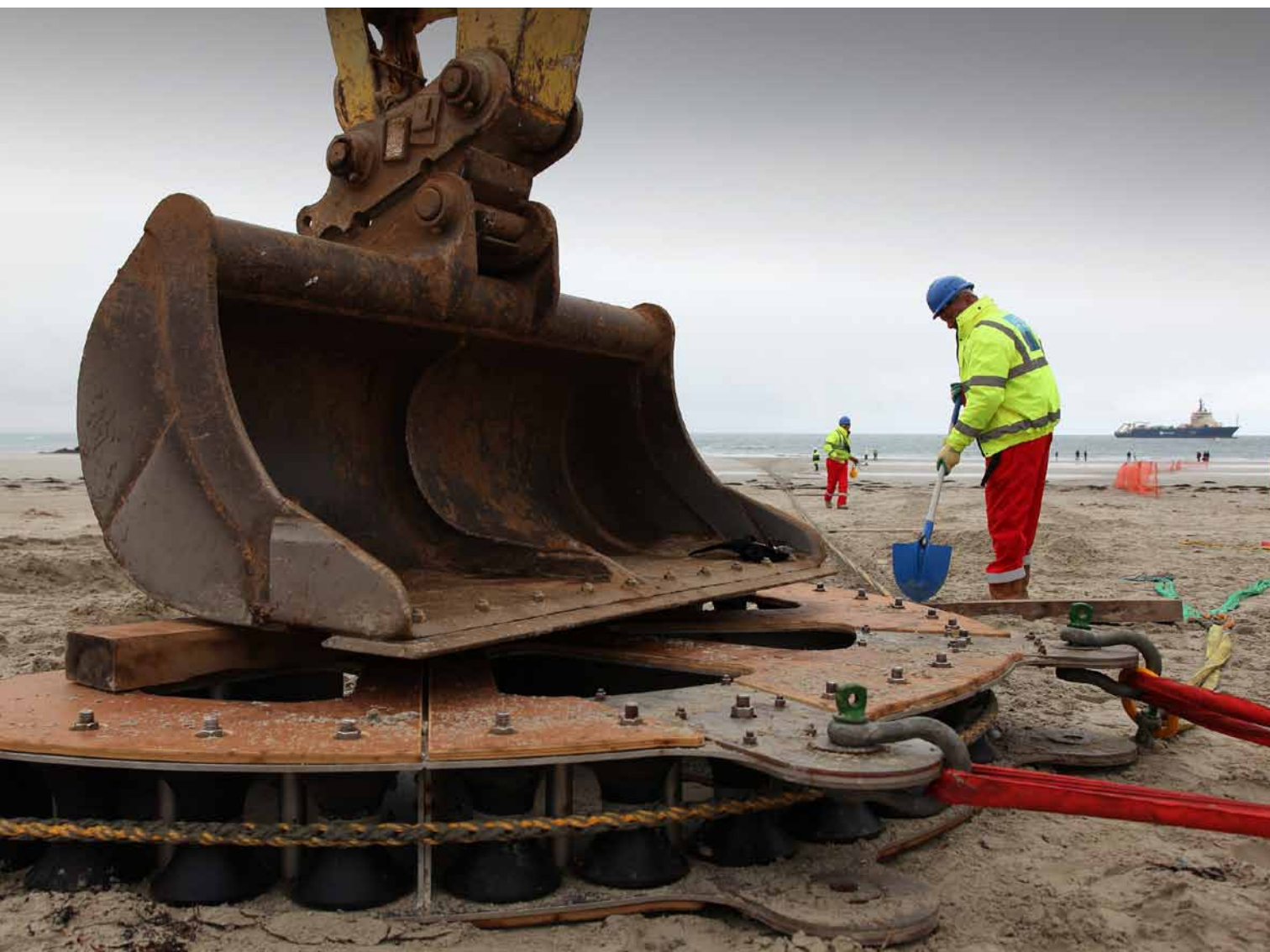
envisagés : diffusion des meilleures actions, paiement avec des coupons électroniques à la boutique du stade, votes et jeux, lien vers un site de covoiturage et des réseaux sociaux, etc. L'expérimentation s'achèvera en mai prochain et une offre commerciale sera proposée à ce moment.





Le câble sous-marin ACE atterrit à Penmarc'h

C'est le 10 octobre dernier à Penmarc'h (Finistère) qu'a eu lieu l'atterrissement du nouveau câble sous-marin haut-débit ACE (Africa Coast to Europe). Long de 17 000 kilomètres, il relie la France à l'Afrique du Sud en desservant 23 pays de l'ouest de l'Afrique et sera mis en service au second semestre 2012. Grâce à sa capacité (jusqu'à 5,12 téraoctets par seconde) et à ses liaisons avec d'autres câbles, il permet d'étendre l'accès à l'Internet haut-débit sur le continent africain, de sécuriser le trafic entre Europe, Afrique et Asie, et de couvrir les besoins en capacité pour les années à venir. Pour la première fois, le haut-débit et la connectivité internationale feront leur entrée en Gambie, Guinée, Guinée-Équatoriale, Libéria, Mauritanie, São Tomé & Príncipe et en Sierra Leone, permettant à ces pays d'accéder à de nouveaux usages. Le Mali et le Niger, quant à eux, seront connectés via le réseau terrestre. Orange confirme ainsi sa position de pointe dans la démocratisation de l'accès à l'Internet en Afrique.



dialogues

Trimestriel – **Orange**, Direction des relations avec les collectivités locales, 6, place d'Alleray, 75505 Paris Cedex 15 – www.orange.com/collectiviteslocales
Directeur de la publication : Bruno Janet. **Rédactrice en chef** : Delphine Balleyguier, delphine.balleyguier@orange.com. **Comité de rédaction** : Jean Barré - Patrice Carré - Caroline Crousillat - Karine Dana - Vincent Dronne - Maxime Dubois - Muriel Faucher - Hally Grenet - Pauline Habert - Marc Julien - Frédérique Limido-Milesi - Monique Mai - Anne Marolleau - Martine Mazou-Jamme - Catherine René - Philippe Rouleau - Gosienka Sevin - Jean Subra. **Rédaction, maquette et coordination** : Editoria, 27, rue Henri Kleyhoff, 94250 Gentilly, Tél. : 01 49 08 52 41. **Rédacteurs en chef délégués** : Charles Laguettel - Anna Morel. **Rédaction** : Laurent Durasnel, Pierre Fraudeau, Patrice Theillout. **Crédits photos** : Gilles Bassignac (ABACA Press pour Orange), Thibaut Chapotot, Stéphane Foulon, M Multimédia, Thinkstock
Impression : Gutenberg Networks **Tirage** : 52 200 exemplaires **Dépôt légal** : janvier 2012

